

Image not found or type unknown



Recours:depassement de delais

Par **tadj tahar**, le **17/06/2017** à **16:29**

Un organisme a suspendu mon droit à une prestation sociale sans me le notifier. Je l'ai découvert bien plus tard, après le dépassement du délai, cet organisme avait posté sur mon compte personnel un courrier sans titre qui m'informait de la suspension de la prestation pour dépassement du seuil des ressources, ce que je conteste, Je me suis trouvé alors piégé ne pouvant exercer mon recours.

Que dois je faire?

les conditions générales d'utilisation du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse !